



ETUDE BASELINE DU PROGRAMME

Autonomisation économique des femmes à travers l'agriculture durable, les serres et la transformation agroalimentaire-Sénégal

1. CONTEXTE

Au Sénégal, les femmes jouent un rôle central dans les activités agricoles, la transformation et la commercialisation des produits agroalimentaires, contribuant de manière significative à la sécurité alimentaire des ménages et au développement économique local. Elles sont particulièrement actives dans les filières maraîchères.

Cependant, malgré cette contribution essentielle, les femmes rurales font face à de nombreuses contraintes structurelles et techniques. Celles-ci incluent notamment un accès limité aux technologies agricoles adaptées, aux infrastructures de production modernes (serres, systèmes d'irrigation, équipements de transformation), ainsi qu'un faible niveau de compétences techniques et managériales. À cela s'ajoutent des difficultés d'accès au financement, aux marchés, à l'information économique et aux mécanismes de prise de décision au sein des organisations agricoles.

Dans un contexte marqué par les effets du changement climatique, la dégradation des ressources naturelles et la volatilité des revenus agricoles, ces contraintes limitent fortement les capacités des femmes à développer des activités agricoles rentables, durables et résilientes.

Face à ces défis, le projet vise à renforcer durablement l'autonomisation économique de 500 femmes, réparties sur 10 sites d'intervention, à travers une approche intégrée combinant :

- l'introduction de serres agricoles et de technologies durables adaptées aux contextes locaux ;
- l'amélioration des pratiques agricoles et environnementales, favorisant la productivité et la résilience climatique ;
- le développement de la transformation agroalimentaire comme levier de création de valeur ajoutée et de revenus ;
- le renforcement des capacités techniques, organisationnelles et de gestion financière des femmes bénéficiaires.

Avant la mise en œuvre effective des activités, il est indispensable de disposer de données de référence fiables, désagrégées par site et sensibles au genre, permettant de mesurer de manière objective les changements induits par le projet.

C'est dans cette perspective que les présents Termes de Référence (TDR) sont élaborés en vue de la réalisation d'une étude de baseline sur les 10 sites sélectionnés pour la mise en place des serres, afin d'établir la situation initiale des bénéficiaires, des infrastructures et des pratiques existantes, et de constituer une base solide pour le suivi-évaluation du projet.



ETUDE BASELINE DU PROGRAMME

Autonomisation économique des femmes à travers l'agriculture durable, les serres et la transformation agroalimentaire-Sénégal

2. JUSTIFICATION

La réalisation d'une étude de baseline constitue une étape essentielle pour assurer la pertinence, l'efficacité et la redevabilité du projet. Elle est indispensable pour :

- Établir une photographie précise de la situation initiale des bénéficiaires et des sites d'intervention, en documentant les conditions socio-économiques des femmes, les pratiques agricoles et environnementales existantes, ainsi que l'état des infrastructures et des technologies disponibles avant le démarrage des activités du projet ;
- Définir des valeurs de référence fiables et mesurables pour l'ensemble des indicateurs de performance du projet, permettant de suivre de manière objective les progrès réalisés, de mesurer les changements induits et d'évaluer l'atteinte des résultats attendus ;
- Garantir la mise en place d'un système de suivi-évaluation rigoureux, cohérent et sensible au genre, fondé sur des données désagrégées par site et par tranche d'âge, afin de refléter fidèlement la réalité des bénéficiaires et de mieux prendre en compte les dynamiques de genre ;
- Permettre une analyse crédible et documentée des résultats, effets et impacts du projet, en facilitant les comparaisons entre la situation initiale (baseline), les évaluations à mi-parcours et l'évaluation finale, tout en identifiant les facteurs de succès, les contraintes et les ajustements nécessaires.

L'étude de baseline constituera ainsi un outil stratégique d'aide à la décision, de pilotage opérationnel du projet et de redevabilité vis-à-vis des partenaires techniques et financiers. Elle contribuera également à renforcer la transparence, la capitalisation des bonnes pratiques et l'apprentissage institutionnel pour une meilleure durabilité des interventions.

3. OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

Objectif général :

Établir la situation de référence des indicateurs clés du projet afin de permettre un suivi-évaluation efficace et mesurer des changements induits par les interventions.

Objectifs spécifiques :

- Établir un état de référence détaillé portant sur leurs niveaux de revenus individuels et ménagers, leurs sources de subsistance, leur accès aux facteurs de production tels que la terre, l'eau, les intrants et les équipements, ainsi que leur niveau d'endettement et d'épargne.
- Évaluer le niveau initial de compétences techniques des bénéficiaires, en appréciant leurs connaissances et savoir-faire pratiques en matière de production agricole, de conduite de cultures sous serre, de gestion des itinéraires techniques, ainsi que de transformation et de valorisation des produits agricoles.
- Évaluer le niveau d'autonomisation économique des femmes bénéficiaires, en analysant leur capacité à générer et contrôler des revenus, à gérer des ressources productives et à participer à la prise de décision dans leurs communautés.
- Réaliser un état des lieux détaillé de l'accès aux infrastructures et aux technologies existantes, en décrivant leur disponibilité, leur état de fonctionnement et les conditions dans lesquelles elles sont utilisées par les bénéficiaires. Cette analyse devra documenter les écarts éventuels entre les équipements disponibles et les besoins réels, afin d'établir une photographie précise de la situation de départ avant la mise en œuvre des interventions.



ETUDE BASELINE DU PROGRAMME

Autonomisation économique des femmes à travers l'agriculture durable, les serres et la transformation agroalimentaire-Sénégal

4. RÉSULTATS ATTENDUS

- Une base de données de référence fiable et désagrégée par site et par genre
- Des indicateurs de performance clairement documentés avant intervention
- Une meilleure compréhension des besoins réels des femmes bénéficiaires
- Un rapport de baseline servant de référence pour le suivi et l'évaluation du projet.

5. PORTÉE DE L'ÉTUDE

Population cible :

- 500 femmes bénéficiaires directes (environ 50 femmes par site)
- Organisations féminines, groupements et coopératives
- Acteurs locaux et services techniques

Zone géographique

L'étude se déroulera au Sénégal sur 10 sites d'intervention, dont 5 sites déjà identifiés (lot 1 des bénéficiaires) pour les serres agricoles :

- SANAR (Région de Saint-Louis)
- NIOMRÉ (Région de Louga)
- DIAOULÉ (Région de Fatick)
- DIAM WÉLI MOR (Région de Kaolack)
- OGO (Région de Matam)

Les **5 autres sites (lot 2 des bénéficiaires)** sont en cours d'identification et devront être intégrés dans le baseline.

6. MÉTHODOLOGIE

L'étude adoptera une approche participative, inclusive et sensible au genre, combinant des méthodes quantitatives et qualitatives.

Méthodes de collecte

- Enquêtes individuelles auprès des femmes bénéficiaires
- Focus groups féminins par site
- Entretiens avec leaders communautaires et services techniques
- Observations directes des parcelles, serres et infrastructures

Échantillonnage

- Couverture des 500 femmes ou échantillon représentatif par site
- Désagrégation des données par site, âge et type d'activité

Outils de collecte

- Questionnaires structurés baseline
- Guides d'entretien et de focus group
- Fiches d'observation technique
- Collecte digitale à l'aide de tablettes



ETUDE BASELINE DU PROGRAMME

Autonomisation économique des femmes à travers l'agriculture durable, les serres et la transformation agroalimentaire-Sénégal

7. LIVRABLES ATTENDUS

Livrables	Délais	Critères pour la réception
Note méthodologique, questionnaire structuré et outils de collecte pour l'étude Baseline.	5 jours après la réunion de cadrage	Validation après prise en compte de l'ensemble des inputs
Rapport Baseline structuré (version provisoire)	5 jours après le terrain	Validation sous reverse de prise en charge de l'ensemble des inputs
Base de données nettoyée et exploitable	7 jours après le terrain	Validation après prise en compte de l'ensemble des inputs
Rapport final Baseline	10 jours après terrain	Validation après prise en compte de l'ensemble des inputs

8. SOUMISSION

- Envoyer votre offre technique et financière par email à : recrutement@our-legacy-foundation.org
- Date limite de soumission : le 18 Février 2026
- Objet : Etude baseline du programme